

CENTRE de GESTION



Nombre de membres

27

Nombre de présents

11

Pouvoirs :

6

Nombre d'absents

16

Nombre de votants

17

Quorum

14

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE d'EURE-ET-LOIR

Séance du 4 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 juillet 2024 à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir dûment convoqué le 24 juin 2024 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

Etaient présents :

- François BELHOMME, Maire d'EPERNON,
- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, adjointe au Maire de NOGENT-LE-ROTROU,
- Martine BOUILLARD, Adjointe au Maire du COUDRAY,
- Michel CHARPENTIER, Maire de FONTENAY-SUR-EURE,
- Alain CONTREPOIS, Conseiller municipal de CHARTRES,
- Jean-Luc DUCERF, Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- Philippe GALIOTTO, Maire de COLTAINVILLE,
- Jacky GAULLIER, Maire de SAINT-GEORGES-SUR-EURE,
- Bernard GOUIN, Vice-Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS,
- Evelyne LEFEBVRE, Conseillère Départementale d'Eure-et-Loir,
- Bertrand MASSOT, Maire de LUISANT,
- Benoît PELLEGRIN, Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BEAUCE,

Pouvoirs :

- Benoît DELATOUCHE, Maire de BARJOUVILLE, a donné pouvoir à Jean-Luc DUCERF,
- Hélène DENIEAULT, Maire de CHALLET, a donné pouvoir à Philippe GALIOTTO,
- Patrick LAFAVE, Conseiller communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES FORETS DU PERCHE, a donné pouvoir à Benoît PELLEGRIN,
- Corine LE ROUX, Maire de BOUTIGNY-PROUVAIS, a donné pouvoir à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU,
- Martine MOKHTAR, Administratrice du CCAS de CHARTRES, a donné pouvoir à Alain CONTREPOIS,
- Jean-Louis RAFFIN, Maire de CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS, a donné pouvoir à Bertrand MASSOT,

Absents excusés :

- John BILLARD, Maire du FAVRIL,
- Marie-Pierre DAVID, Adjointe au Maire de LEVES,
- Sylvie HONNEUR-BUCHER, Conseillère départementale d'Eure-et-Loir,
- Damien STEPHO, Maire de VERNOUILLET,
- Max VAN DER STICHELE, Maire de VER-LES-CHARTRES,

Absents :

- Ghizlan CHOUAYB, Conseillère municipale de CHATEAUDUN,
- Lydie GUERIN, Administratrice de la CAISSE DES ECOLES DE DREUX,
- Olivier MARCADON, Maire adjoint de LUCÉ,
- Caroline VABRE, Adjointe au Maire de DREUX,

Secrétaire de séance :

- Martine BOUILLARD

Assistaient également :

- Céline ROUSSET, Directrice Générale
- Oriana CAUQUIS, Responsable du pôle Gestion des Ressources et Archives
- Gabrielle BARRETT-JACQUET, Responsable du pôle carrière et conseils juridiques en ressources humaines
- Isabelle CALLARD, Adjointe au payeur départemental



Délibération 2024 – D – 21

Conseil d'administration

Séance 4 juillet 2024

Objet : Journée Portes ouvertes : refacturation d'une fraction du coût de la journée à CANOPE

Exposé de Bertrand MASSOT, Président :

Le centre de gestion a organisé une journée Portes ouvertes, le 18 avril dernier. Il a associé l'établissement CANOPE à cette manifestation, lui permettant de présenter l'atelier d'Eure-et-Loir ainsi que ses actions, notamment son catalogue de formation en direction des collectivités locales.

En contrepartie, CANOPE a proposé au centre de gestion de participer financièrement à l'organisation de cette journée, à hauteur de 300 euros.

Le coût global de cette manifestation s'établit à 6 800 € (alimentation, goodies et documents de communication, affiches, kakémonos, papèterie).

Aussi, il est demandé au conseil d'administration de bien vouloir autoriser le Président à facturer à CANOPE, un montant de 300 euros, au titre de leur participation.

Les membres du Bureau, réunis le 13 juin 2024, ont émis un avis favorable.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à facturer 300€ à CANOPE au titre de leur participation à la journée portes ouvertes du centre de gestion du 18 avril 2024.

Le Président

Bertrand MASSOT



Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en préfecture le :

De la publication le :

Par délégation,

La Directrice Générale